

VéloSportArgences

Soucieux de faire approcher par un grand nombre de personnes la pratique du vélo, le VS Argences a décidé de proposer à celles et ceux qui le souhaitent des **sorties détonnes le mercredi après-midi à partir de 14h**. Ces sorties se feront à allure modérée (accessibles à tout le monde) et encadrées par un responsable du club.

Une réunion d'informations aura lieu le lundi 22 février à 20h00 dans la salle de l'arrière scène du forum d'Argences.

Les personnes intéressées par cette activité sont invitées à y participer.

Contactez le club au 02 31 88 63 11 ou par mail sur velosportargences@orange.fr

La Médiévale 2010



Le S.I Val ès dunes s'engage activement dans la préparation de la Médiévale 2010 qui se tiendra dans le bourg et autour du moulin le dimanche 19 septembre de 10h à 18h.

Nous aimerions que nombre d'argençais se costumant. Nous devons également fabriquer des tenues pour des figurants. Pour ce faire, un atelier de couture est ouvert tous les vendredis de 14h à 17h au foyer "Familles Rurales", rue Guéritot. Venez nous y retrouver !

RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS D'EAU POTABLE



Le syndicat d'eau d'Argences vous informe que la société CIS agissant pour le compte de la société SAUR, fermière du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) renouvelle les compteurs d'eau potable depuis le 11 janvier 2010. Ces nouveaux appareils sont équipés de modules de radio-relève. Cette opération se déroule sur environ deux mois. Les agents sont identifiés sous le sigle 

En bref!

Le centre aéré ouvre ses portes durant les 2 semaines de vacances de février. Les inscriptions se font en mairie ou auprès de Maxime Legrix, le mercredi à l'école primaire.



Collecte des déchets verts :

Ramassage le 17 février.

A domicile pour les personnes de plus de 70 ans inscrites en mairie.

Ouverture d'un point de vente des billets et abonnements Ter au Mag Presse du centre commercial Intermarché. Infos au 0 825 00 33 00



RENTREE scolaire 2010-2011

Inscription des NOUVEAUX ÉLÈVES

Ecole Primaire Publique Paul DERRIEN

Le directeur se tiendra à disposition des familles pour l'inscription des nouveaux élèves le lundi 1er février et le vendredi 5 février matin et/ou après midi. Il est conseillé de prendre rendez-vous pour éviter l'attente. Téléphoner uniquement le lundi et le vendredi à partir de 8h au 02 31 23 03 90

Il y a lieu de se munir des pièces suivantes :

- Livret de famille ou photocopie complète
- Carnet de santé ou photocopie des vaccinations obligatoires
- Certificat de radiation de l'école d'origine (sauf élève entrant au cours préparatoire)
- Numéro de sécurité sociale
- Numéro de caisse d'allocations familiales
- Nom et adresse de l'assurance élève

Infos

JEUNESSE

DES CONTES A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les Z'animaux de la Biblio"

Judi 18 à 14h

La boîte à histoires

Mardi 23 à 10h

Inscriptions à la Bibliothèque : 02 31 26 20 45

DES SORTIES "SAC ADOS" AVEC CAP'SPORT

Sortie 1 Patinoire Sortie 2 Cinéma et BMX

Mercredi 3 13h30 à 17h30 Mercredi 24 9h30 à 17h30

Renseignements et inscriptions

Mathieu CHAUFRAY : 06 19 15 18 49

3€ la sortie

5€ les deux

La Fête du Sport

Mardi 16



Cours informatiques

L'expérience acquise lors des premières sessions nous a amenés à modifier l'organisation des cours en les allongeant à 1h30. Sur les 4 créneaux horaires, 3 seront organisés par niveau et un sera en libre service. Chaque participant devra prendre une carte d'adhésion (payante) pour accéder aux cours ou au libre service et devra aussi régler les cours proprement dits (le cout horaire reste inchangé) Pour garantir un niveau homogène des stagiaires, nous serons donc amenés à les rencontrer avant le début de chaque session.

Les prochaines sessions débiteront la deuxième semaine de février. Dans la première semaine de février, les futurs stagiaires seront contactés et conviés à une réunion afin de constituer les groupes.

Argences Manifestations

FÉVRIER 2010



MercrEdi 3

SAC ADOS : SORTIE PATINOIRE

13h30 Départ du local Pétanque

14h-16h : Patinoire de Caen.

16h30-17h30 : Goûter.

17h30 Retour à Argences



JEudi 4

8h30

LE CAMION TNT s'installe sur la place du marché pour répondre à toutes vos questions.

SaMEdi 6

15h

GALETTE DES ROIS DE LA FNACA
Salle de Restauration

DiMANCHE 7

14h

LOTO DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Forum

MErcrEdi 10

10h

PERMANENCE DU PACT ARIM
(Assistance à la rénovation de l'habitat)
Salle du Conseil de la Mairie

20h

AG DE L'ASSOCIATION DES AMIS
DU MOULIN DE LA PORTE
Salle des Familles Rurales

JEudi 11

18h30

INAUGURATION DU RELAIS
ASSISTANTES MATERNELLES
"le moulin des petits" avec les
assistantes maternelles
Rue Dusoir

Mardi 16

14h

FÊTE DU SPORT

17h30

Terrain d'évolution et gymnase

JEudi 18

14h

LES Z'ANIMAUX DE LA BIBLIO

Bibliothèque municipale

Pour les 4-6 ans. Conte suivi d'un atelier

SaMEdi 20

10h

AG DES MÉDAILLÉS MILITAIRES

Salle de l'arrière-scène

LUNDi 22

20h

RÉUNION D'INFORMATIONS
DU VÉLO SPORT ARGENCES

Salle de l'arrière-scène

Mardi 23

10h

La Boite à Histoires

Bibliothèque municipale

Animation pour les tout-petits (0 à 3 ans), les mamans, les papas qui aiment écouter des histoires.

MErcrEdi 24

9h30

SAC ADOS : SORTIE CINÉMA ET BMX

Rendez-vous au local Pétanque.

10h-12h : Cinéma au Pathé Lumière

13h30-15h30 : BMX à la Grâce de Dieu

16-17h : Goûter et ballade à Caen

17h30

Retour à Argences



SaMEdi 27

10h

AG FAMILLES RURALES

Salle de l'arrière-scène

20h

DÎNER DANSANT

ASSOCIATION DU HANDBALL VAL ES DUNES

Couscous - Assiette anglaise

Forum

Entrée : 16€ pour les adultes

8€ pour les enfants de - de 12 ans

Gratuit pour les - de 5 ans

Réervations : Vanessa Adamcik : 06 75 22 85 57



Envoyez vos informations à communication@argences.com

Mairie d'Argences - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Samedi 9 janvier, la neige a accompagné Monsieur le Maire dans sa présentation des voeux pour 2010 au Forum. Plus de 250 personnes ont bravé les intempéries pour y assister. Le Conseil Municipal des Jeunes aussi était présent.

Monsieur DELIVET, accompagné de Madame DUMONT, députée de notre circonscription, et de Monsieur PICHON, président du CDC Val ès Dunes, ont exposé le bilan de l'année 2009. Cette soirée a aussi permis d'annoncer les perspectives pour 2010.

"Madame le Député, Monsieur le Président de la communauté de communes, Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs les élus des communes voisines, Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, Argençaises, Argençais, chers amis.

L'année 2009 aura eu son lot d'incertitudes. La crise mondiale qu'il a fallu canaliser, la reprise qui se fait attendre et l'après crise qui sera tout aussi difficile à gérer, a plongé notre pays dans la morosité, la dépendance et l'inquiétude.

Même si les derniers sondages se veulent plutôt rassurants dans ce domaine, la réalité du terrain est tout autre. Toutes ces difficultés vécues au quotidien par de nombreux Français, engendrant chômage partiel ou total, licenciement, fermeture d'usine, ont altéré le moral de nos compatriotes.

Il nous appartient, en tant qu'élu, de soutenir notre population, de l'aider à faire face à ses difficultés en étant à son écoute et en lui apportant chaque fois que nous le pouvons, le service qu'elle est en droit d'attendre de nous.

L'année 2009 aura aussi fait naître de nombreuses interrogations sur le devenir de nos collectivités territoriales. Nous en savons désormais suffisamment sur la plus importante des réformes des collectivités territoriales que notre pays a connu depuis la création de la commune par la loi de la Constituante du 14 décembre 1789.

Les prérogatives des communes et des communautés de communes ne semblent pas remises en cause dans la nouvelle répartition de l'échiquier national. Institution politique et administrative, la commune restera le pouvoir de proximité qu'affectionnent tous les Français. Seuls quelques aménagements viendraient uniformiser la composition et l'élection des futurs délégués à la communauté de communes qui se fera, si la loi est votée, désormais au suffrage universel direct.

Si la commune sort renforcée de ce dispositif, elle le doit en grande partie à sa popularité et à la réussite des communautés de communes. Le transfert de certaines compétences des communes vers les communautés de communes aura permis le maintien de ce réseau français de 36 782 communes. Chaque territoire intercommunal peut désormais se doter de réalisations inenvisageables à l'échelle communale et voit, en fonction des compétences retenues, réduire certains coûts grâce à la mutualisation des projets.

Argences et les 16 autres communes constituant la communauté de communes du Val ès dunes en sont l'exemple type. Les choix effectués lors de sa constitution et depuis sa création ont été judicieux et prouvent tout l'intérêt d'un tel regroupement. Les positions prises, dans ce projet de réforme des collectivités territoriales, sur le devenir de ces deux entités sont pour le moins, dans ce domaine, rassurantes et encourageantes pour l'avenir. Conjuguer réforme territoriale et suppression de la taxe professionnelle, c'est beaucoup pour un pays où les choses sont bien souvent difficiles à bouger.

La disparition de la taxe professionnelle, ressource importante dans le budget d'une bonne partie des communes, - pour Argences, elle correspond à 10% de notre budget de fonctionnement soit 280 000 € - sera-t-elle totalement compensée ? Cette compensation se ferait d'une part, par le transfert vers les communes de certaines taxes perçues actuellement par la Région et le Département et d'autre part, par la mise en place de la contribution économique territoriale, payée par les entreprises, constituée d'une cotisation foncière et d'une cotisation sur la valeur ajoutée. L'Etat s'y est engagé. L'avenir nous le dira ! Mais, si les communes peuvent avoir quelques assurances, qu'en sera-t-il des régions et des départements qui n'auront plus cette autonomie financière ?

En conséquence, les communes et communautés de communes auront peut être toujours les mêmes ressources, mais pourront-elles mettre en place de nouveaux projets si elles ne reçoivent pas l'appui de la région ou du département ? Ces questions posées, pour l'instant sans réponses, conditionnent l'avenir et le développement de nos communes. A ce propos, je suis totalement convaincu que l'aménagement du centre bourg d'Argences, si il n'avait pas été réalisé lors du précédent mandat, serait actuellement inenvisageable car les aides apportées par nos partenaires seraient bien inférieures voire pour certains inexistantes.

2009 est maintenant derrière nous, 2010 se présente à nous, l'heure est au bilan des actions menées, en cours et à venir.

Pour les grandes orientations qui seront données au budget de 2010, il est encore tôt pour vous en transmettre tous les détails. Les commissions travaillent actuellement sur les besoins à venir et peaufinent leurs propositions qui seront présentées, le lundi 1er février, lors du débat d'orientations budgétaires.

Cette année, bilan et perspective vont vous être proposés par thème.

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le domaine de la voirie, ces dernières années ont vu Argences se transformer de façon importante. Comme je le soulignais tout à l'heure, le transfert de compétence, de la commune vers la communauté de communes, a permis de rénover un certain nombre de rues en partenariat.

L'aménagement du centre bourg a fait l'objet d'un dossier à part, totalement géré par la commune qui en était le maître d'ouvrage. Les statuts de la communauté de communes excluant ce type d'opération, elle n'a donc pas participé à son financement. Des efforts importants restent toutefois à faire. Le conseil municipal a validé un certain nombre d'opérations qui impliquent des partenaires différents et des actions différentes en fonctions des voies. La rue du Docteur Derrien en cours de réalisation et la rue Camille Blaisot prévue pour cette année verront leurs réseaux aériens disparaître. Ces opérations, conduites par le SDEC, sont financées par la commune à hauteur de 60%. Divers organismes apportent leurs aides pour les 40 autres pourcents. Le coût du projet, uniquement pour la rue du Docteur Derrien se monte à près de 100 000 €.

Ces travaux d'effacement de réseaux ne seront que les prémices d'une réfection totale de ces deux rues : la communauté de communes mettra en place les bordures de trottoirs et réalisera le tapis d'enrobé, quant à la commune, elle aura en charge les trottoirs. Il faut saluer aussi l'office d'HLM « Calvados Habitat » qui s'est joint au projet. Les clôtures vont être refaites en totalité sur les deux rues et les espaces dédiés au stationnement seront aussi refaits. Ce projet aura aussi nécessité l'intervention du syndicat d'eau qui profite de l'ouverture de ce chantier pour changer l'ensemble des branchements plomb. De l'eau potable nous passons aux eaux pluviales où, là encore, une étude vient d'être réalisée. Celle-ci préconise une séparation des eaux vers la rue Saint Patrice d'un côté et vers la rue de la Gare de l'autre, engendrant des travaux supplémentaires mais nécessaires compte tenu des difficultés rencontrées lors de violents orages.

Autre projet mettant à contribution la communauté de communes : la rue Guéritot. L'aménagement de l'espace, face aux locaux mis à disposition de l'association « Familles Rurales », sera effectué dans le courant du 1er semestre, de même que la chaussée et les trottoirs. Un compromis alliant à la fois zone de stationnement et espace de détente a reçu l'approbation de la commission des travaux.

Toujours dans le domaine de la voirie : la rue de Troarn qui est à nos yeux une priorité. Sa réalisation aura trois effets : elle annihilera toute entrée de poids lourds venant de Troarn qui détériorent régulièrement le mobilier urbain en centre ville, elle augmentera le nombre de places de stationnement du fait de la réduction de la largeur de la voie et elle rendra l'espace plaisant pour une entrée de village.

Ce projet qui requiert l'intervention du syndicat d'assainissement et du syndicat d'eau a reçu un accueil favorable de la part du Conseil Général qui, par un fonds de concours, participera à sa réalisation. Autre étude en cours actuellement sur ce dossier : l'évacuation des eaux pluviales qui sont un véritable souci compte tenu du niveau de la chaussée et du peu de pente dont on dispose pour envoyer l'eau vers son exutoire, La Muance.

Chacune des voiries refaites a fait l'objet d'une étude sur l'écoulement des eaux pluviales. De plus, les dégâts récents survenus lors des derniers orages nous ont amenés à lancer un diagnostic complet sur l'ensemble du territoire y compris Le Fresne, afin que des solutions soient étudiées et programmées pour éviter au maximum ce genre d'incident. Les deux orages de juin dernier ont été d'une rare violence. D'ailleurs, notre demande de classement en zone de catastrophe naturelle, suite à l'orage du 25 juin, a été entendue puisqu'une commission interministérielle s'est prononcée favorablement.

Dernier projet de voirie : la rue de la Gare. Je vous annonçais, lors de la précédente cérémonie des vœux, non sans garder une certaine marge et avec un certain optimisme, que les travaux pourraient débiter au début de cette année. Et bien, je peux vous affirmer que ce ne sera pas le cas.

L'ensemble des 3 partenaires co-financeurs du projet, Conseil Général, Communauté de communes et commune, sont d'accord sur le projet retenu et sont aussi tombés d'accord sur la programmation des travaux. Nous souhaitons, en tant que commune, une réalisation en deux phases consécutives programmée sur deux exercices budgétaires, nous avons dû nous résoudre à accepter la proposition du Conseil Général qui préférerait trois tranches dont deux consécutives sur trois exercices budgétaires. Les appels d'offres seront donc lancés dans le courant du mois d'avril pour une réalisation de la 1ère phase en fin d'année de la rue des Jardins jusqu'au carrefour de la rue du 19 mars. Le second tronçon sera fait dans la continuité au début de l'année 2011, nous amenant ainsi jusqu'au rond point du Bissonnet. La troisième tranche concernant la partie industrielle et commerciale est, quant à elle, programmée pour 2012.

Dernier point de ce grand chapitre qu'est la voirie : la commission de travaux va étudier un programme de réfection des trottoirs des lotissements les plus anciens. Une somme sera inscrite au budget 2010.

LES TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

En lien avec les travaux d'aménagement du centre bourg, la mise en valeur du patrimoine local par la rénovation des façades reste parmi les priorités du conseil municipal. Dans ce domaine, deux types d'actions sont envisagés.

Une première concerne les bâtiments communaux. La mairie, le bâtiment administratif et le presbytère, faisaient déjà partie des projets que nous souhaitions mettre en œuvre dès l'an dernier. La dure réalité des chiffres lors des choix budgétaires, nous a invités à retarder son application.

La seconde concerne les bâtiments privés. Un rapprochement avec l'organisme du PACT-ARIM va nous permettre d'inciter les propriétaires, sous forme de subvention, à rénover leurs façades selon un périmètre qui n'est pas encore défini mais qui concernera nécessairement les rues du centre. Cette démarche sera très certainement renouvelée les années suivantes de façon à impliquer un maximum de propriétaires et rendre notre ville encore plus accueillante. Une seconde mission a été confiée à cet organisme. C'est un programme d'amélioration de l'habitat. Sur cette seconde mission, tout Argençais pourra bénéficier de conseils en matière de : diagnostic, recherche de subventions, de prêts et aussi dans la constitution des dossiers...

Programmée en 2009, la mairie va subir quelques transformations qui ont nécessité le recours à un architecte d'où ce retard. Ces travaux auront pour but d'adapter les locaux publics à toutes les personnes désireuses de s'y rendre. La loi nous imposant à compter de 2015 de rendre accessible tout bâtiment recevant du public, nous prévoyons l'installation, dans le courant de cette année, d'un ascenseur qui desservira la salle du conseil municipal ainsi que les bureaux de la communauté de communes. Ces travaux terminés, commenceront ceux de l'étage avec un petit coup de jeune dans la salle du conseil qui n'a pas changé depuis plus de 30 ans !

LE SPORT

Le sport à Argences, prend et a, une place importante dans notre animation quotidienne. Incontestable lien social, il fait partie intégrante de notre dispositif d'encadrement de nos jeunes. C'est un domaine où nous avons beaucoup fait, tous conseils municipaux réussis, mais où il reste encore beaucoup à faire, c'est indéniable !

Le projet de réalisation d'un centre aquatique, par la communauté de communes, maintenant bien engagé, va apporter un incontestable plus à notre territoire. Mais nous avons bien conscience qu'un seul gymnase pour une commune comme la nôtre, n'offre pas suffisamment de créneaux horaires aux associations existantes et à fortiori ne permet pas l'accueil de nouvelles associations proposant d'autres sports.

Le conseil municipal va être amené à réfléchir durant cette année, à la politique qu'il va souhaiter mettre en place en matière de nouveaux équipements sportifs.

Autres actions menées sur les bâtiments communaux : d'importants travaux ont été effectués au presbytère au cours de l'année 2009. Lesquels seront complétés au cours de cette année de façon à terminer sa rénovation.

La bibliothèque va subir quelques transformations de façon à étendre son rayon d'actions. Les travaux d'extension, prévus en 2009, sont restés en suspens, compte tenu des contraintes liées à la bibliothèque de prêts du Conseil Général. Sa surface va quasiment doubler. Sa capacité d'accueil en sera ainsi augmentée principalement les jours d'animations lors de l'ouverture aux tapis de lecture pour les bébés lecteurs.

A l'école élémentaire, le désamiantage des couloirs se poursuit. Programmés sur 3 années encore, les revêtements de sols sont refaits au fur et à mesure. La clôture vétuste, présentant certains dangers, délimitant la cour du terrain d'évolution, va être refaite.

Quant à l'école maternelle, elle va subir une cure de rajeunissement, quoi de plus logique pour une école maternelle ! En effet, l'ensemble des extérieurs des bâtiments va être repeint dans le courant de cette année.

Sur le plan sportif : le boulodrome est entièrement terminé. Il offre maintenant à tous ces adhérents un cadre agréable, sécurisé, sur un domaine étendu permettant à 64 rencontres de se dérouler en même temps. Le club house de tennis quant à lui a été entièrement refait.

Nombre de bâtiments communaux : écoles, boulodrome, stade, moulin, souffrent de fréquentes dégradations dues principalement à l'incivilité de certains individus. Pour endiguer cette vague de dommages, le conseil municipal a décidé d'étendre son domaine de surveillance par l'installation de caméras qui seront orientées de manière à protéger les bâtiments communaux et tout ce qu'ils renferment.

LA COMMUNICATION

L'an dernier, à cette même époque, je m'étais engagé au nom de toute l'équipe à ce qu'un nouveau site internet soit mis en ligne. C'est chose faite. Plus agréable dans sa visibilité, dans sa manipulation, il aura pour but de montrer une commune dynamique, tout en informant notre population et en facilitant les relations vers nos concitoyens. Je remercie Richard Martin et tous les membres de la commission communication pour le travail de rédaction et de recherche pour que ce site soit véritablement le miroir et la vitrine de notre commune.

Ce domaine de l'informatique et de la communication a nécessité l'emploi d'une jeune en contrat d'aide à l'emploi, appelé aussi emploi passerelle, qui a pris ses fonctions depuis le 4 janvier. De par sa formation, elle sera chargée d'apporter ses connaissances à l'ensemble du personnel de la mairie mais aussi de participer à toutes les élaborations d'articles d'information quelque soit le support : feuille verte mensuelle, bulletin municipal ou site internet. Dans ce domaine de l'informatique, je voudrais aussi revenir sur la mise en place d'une activité qui permet, à tous ceux qui le souhaitent, de venir découvrir : le fonctionnement d'un ordinateur, l'utilisation de logiciels ou de se familiariser avec internet. L'expérience d'une année nous amène à apporter quelques modifications pour le prochain cycle qui commencera dès les premiers jours de février.

La JEUNESSE

Deux actions ont été engagées au cours de l'an dernier en faveur des enfants et des adolescents.

La première, menée par Marie-Françoise Isabel, Jean-Pierre Olivier et la commission jeunesse, a consisté à mettre en place un conseil municipal des jeunes. Se réunissant de façon régulière, ces jeunes s'organisent pour développer leurs actions. Actuellement, deux projets ont été suivis : participation à l'aménagement du Pré de la Motte et implantation, en cours de réalisation d'ailleurs, de distributeurs de sacs avec réalisation d'affiches apposées sur les vitrines des commerçants sensibilisant les propriétaires de chiens. Un autre projet est à l'ordre du jour du prochain conseil municipal des jeunes concernant l'installation de jeux dans différents quartiers. Pour ces jeunes, une visite de l'Assemblée Nationale est prévue par notre députée le mercredi 7 avril. Tous mes remerciements, Madame le Député, pour avoir organisé cette visite du palais Bourbon qui leur permettra de voir en action le fonctionnement de cette institution. Lors de l'établissement de leur programme, ces jeunes avaient envisagé aussi des rencontres intergénérationnelles. Je souhaite que cette action soit mise en œuvre pour que se tissent des liens entre nos jeunes et nos aînés. Que nos jeunes puissent exposer leurs projets, leurs envies et nos anciens apportent le témoignage de leurs expériences, de leurs passions, de leurs souvenirs. Je félicite tous ces jeunes qui s'investissent dans ce conseil municipal qui doit être un véritable lieu d'expression et d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif. Il va permettre aux jeunes élus d'apprendre, de travailler en groupe, de prendre position et de défendre leurs projets. J'en profite pour remercier tous les adultes élus qui se sont engagés à les aider pour que soient mis en place leurs projets qui s'inscrivent dans des actions citoyennes ou dans l'amélioration de la vie des jeunes.

La seconde action a été confiée à l'association « Cap'sport » en direction de deux publics. Une action dirigée vers les enfants de l'école primaire consiste dans le cadre d'activités extra-scolaire à allier étude du soir et activités ludiques et sportives. Bien que n'étant pas une priorité au départ, cette démarche satisfait nombre de parents, d'enfants et d'enseignants qui y voient un véritable intérêt dans l'apprentissage du travail du soir. Ce sont près de 90 enfants inscrits par semaine avec une rotation journalière d'une cinquantaine qui fréquentent cette activité. Nous n'avons pas créé un besoin mais au contraire nous avons comblé un besoin qui était latent et qui sera tôt ou tard, lors de prochaines réformes, à la charge des communes. Car l'aménagement du temps scolaire comme chacun le sait sera indéniablement à la charge des communes. La seconde action dirigée vers les adolescents a rencontré un succès plus modéré. Modifiée, retravaillée pour offrir d'autres plages horaires plus pertinentes, nous espérons qu'elle conviendra davantage au public concerné et qu'elle obtiendra la réussite attendue. Je salue au passage le travail effectué par toute l'équipe de « Cap'sport » qui met toute sa volonté et son courage à la réussite de ce projet.

LE DÉVELOPPEMENT D'ARGENCES

Nous voyons qu'Argences et tout le territoire qui l'environne est particulièrement recherché. Pour preuve et malgré la crise actuelle, les parcelles du lotissement du Décauville, prévu en 3 tranches, ont été vendues beaucoup plus rapidement. Ce lotissement prévoit aussi la construction de 20 logements de type T2, T3 et T4 repartis sur 4 bâtiments qui seront dédiés à la location. La gestion de ces logements, dont le permis de construire vient d'être délivré le mois dernier, a été confiée à l'organisme « Logipays ». On peut envisager maintenant avec davantage de certitude une livraison de ces appartements au plus tard pour l'été 2011.

Le développement mesuré de notre territoire aussi bien en matière d'habitations qu'en matière de zone d'activité se poursuit de façon modérée. Nous sommes cette année exactement 3550 habitants. Notre objectif est de rester une petite ville de campagne où l'on pourrait proposer tous les services nécessaires en ayant recours au minimum à la voiture comme moyen de déplacement. L'ère est à l'économie, à la limitation des gaz polluants, il nous faut donc offrir à notre population aussi bien des structures sportives, culturelles mais aussi commerciales pour lui éviter les déplacements vers Caen. En cela, je crois que le pôle Argences-Moult, qui est en complète explosion, a une véritable carte à jouer dans les 20 futures années. Les contours de son avenir sont déjà dessinés au sein du schéma de cohérence territoriale de Caen-Métropole comme étant un véritable pôle de développement en terme d'habitat, de commerce et d'industrie.

Je dois, à ce propos, remercier mon collègue maire de Moul, Alain Tourret, avec qui nous avons réfléchi et proposé, pour le bien de nos populations respectives, un développement intéressant sur l'ensemble des terrains qui sont en limite séparative depuis le magasin « Intermarché » situé sur la commune d'Argences jusqu'à l'ensemble des terrains qui bordent le CD37 face au stade. Une partie de ces terrains sera dédiée à l'activité commerciale, une autre complètera le domaine sportif par l'arrivée du complexe aquatique et de futurs équipements, une troisième zone sera consacrée à la détente appelée « poumon vert ».

LES FINANCES COMMUNALES

L'incertitude demeurant pour l'avenir des revenus des collectivités, nous resterons prudents lors de l'établissement de notre budget. Cette difficulté nous amène cependant, à réfléchir sur l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle de nos dépenses. L'effort important réalisé depuis maintenant 14 années de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition sera poursuivi. Nous ferons avec nos moyens, quitte à faire moins.

Tous ces projets que j'ai pu vous énumérer précédemment seront réalisés sans avoir recours à l'emprunt, ou ne seront pas effectués. La dette de notre commune est dans la moyenne des communes de notre importance, nous pouvons rester sereins.

Même si de grands chantiers, tel que l'aménagement du cœur de bourg, ont été réalisés, ils n'ont à aucun moment pesé sur le budget de la commune. Ce sont, à chaque fois, des choix mesurés qui n'engagent pas l'avenir, laissant place pour d'autres réalisations.

Pour conclure, je souhaite, à toutes les Argençaises, à tous les Argençais, et à chacun d'entre vous, une très bonne année 2010."

Monsieur le Maire a terminé en souhaitant la bienvenue aux nouveaux argençais et a exprimé ses remerciements à tous les partenaires économiques, associatifs, politiques et à tous ceux qui oeuvrent au sein de la commune d'Argences.